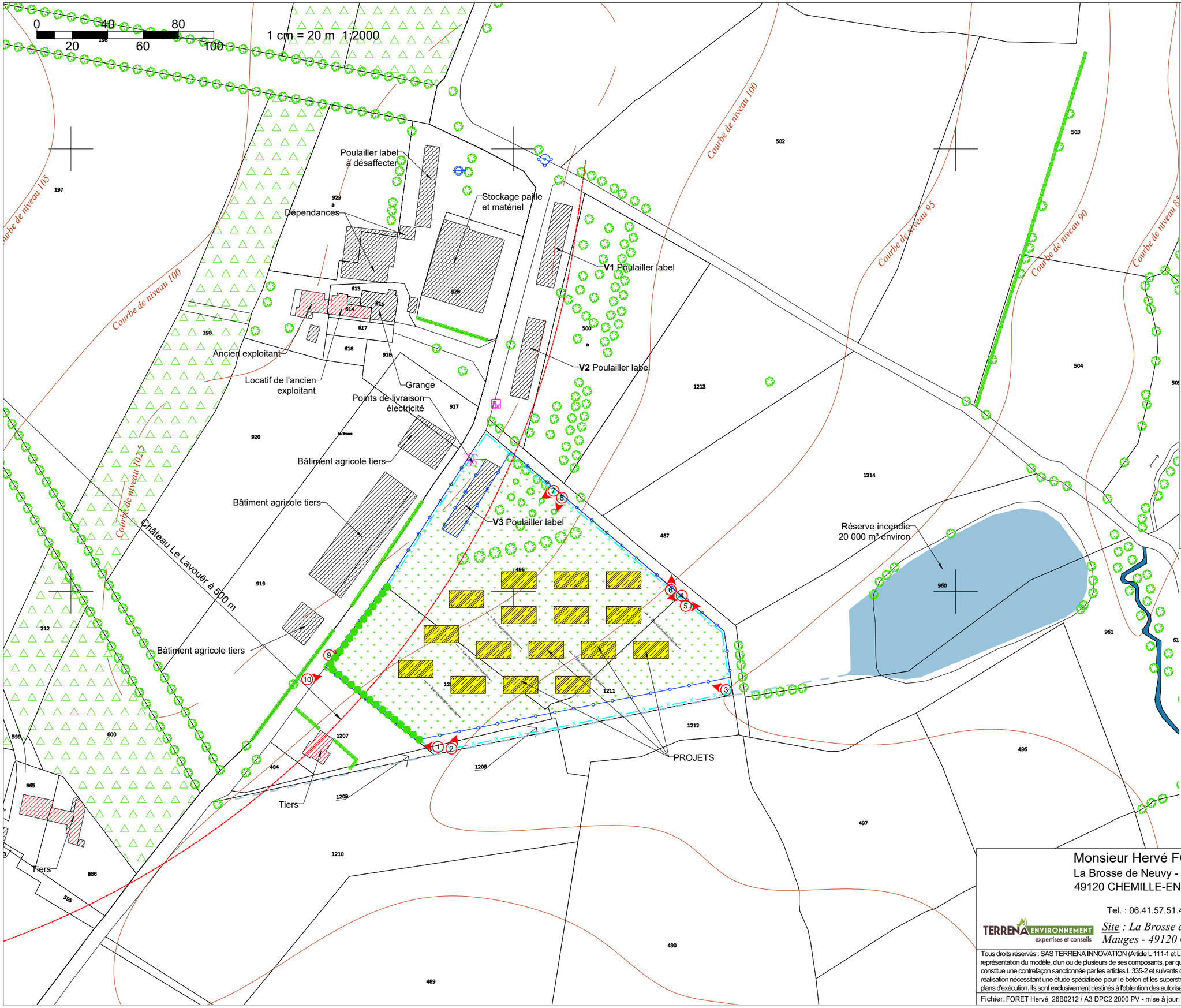

LEGENDE

- Bâtiments
- Habitations les plus proches
- Projet
- Panneaux photovoltaïques
- Zone enherbée
- Zone boisée
- Emplacement photos **prises le 12/05/2026**
- Existant (arbre / haie arbustive)
- Projeté (arbre / haie arbustive)
- Supprimé (arbre / haie arbustive) **(absence)**
- Limite d'unité foncière
- Courbe de niveau
- Limite de parc
- Eau d'extinction incendie
- Forage
- Borne incendie
- Compteur électrique
- Compteur eau **(absence)**

PLAN DE MASSE ELARGI

Monsieur Hervé FORET
La Brosse de Neuvy - Neuvy en Mauges
49120 CHEMILLE-EN-ANJOU

Tel. : 06.41.57.51.48

TERRENA ENVIRONNEMENT expertises et conseils

Site : La Brosse de Neuvy - Neuvy en Mauges - 49120 CHEMILLE-EN-ANJOU

	Date
Créé :	30.04.26
Modifié :	
N° F.V.	26B0212 NB/SL
Phase :	DPC2
Plan n° :	2
Echelle :	1:2000

Tous droits réservés : SAS TERRENA INNOVATION (Article L 111-1 et L 123-1 code de la propriété intellectuelle). Toute reproduction, totale ou partielle et toute représentation du modèle, d'un ou de plusieurs de ses composants, par quelque procédé que ce soit, sans autorisation expresse des Auteurs, est interdite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L 335-2 et suivants du code de la propriété intellectuelle. Les cotes de construction ne sont qu'indicatives. La réalisation nécessitant une étude spécialisée pour le béton et les superstructures, sous la responsabilité des entrepreneurs. Les présents plans ne sont pas des plans d'exécution. Ils sont exclusivement destinés à l'obtention des autorisations administratives de construire.

Fichier: FORET Hervé_26B0212 / A3 DPC2 2000 PV - mise à jour: 03/06/2026